

DE JEPS

(Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

PERFECTIONNEMENT SPORTIF ÉQUITATION

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Une collaboration avec les professionnels, gage de qualité

La formation est composée en 4 unités capitalisables (UC)

- Des compétences transversales ...
 - **UC1** Concevoir un projet d'action
 - **UC2** Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Des compétences post-professionnelles ...
 - **UC3** Conduire une démarche de perfectionnement sportif
 - **UC4** Encadrer la discipline en toute sécurité

Taux de
réussite
83 %

Une insertion dans la vie active

- Le DE JEPS est un diplôme de niveau III, délivré par le **Ministère de la Jeunesse et des Sports** (évaluations en Unités Capitalisables : UC).
- Le titulaire du diplôme peut exercer le métier d'entraîneur dans le cadre d'associations sportives affiliées à une fédération sportive ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs. Il sait encadrer les activités d'entraînement et de perfectionnement sportif, il participe à la conception du projet et à la direction de la structure pour laquelle il travaille.

Une individualisation du parcours de formation
grâce à une équipe de professionnels
entièrement à votre écoute

CDFAA de la Corrèze – Site de Tulle-Naves – Cézarin – 19460 NAVES - 05 55 26 85 34
cfa.tulle-naves@educagri.fr
cdfaa-de-la-correze.com



CDFAA de la Corrèze



VI-25/01/2019

L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE RÉUSSITE

